

« Il n'y a aucun mobilier urbain anti-SDF à Biarritz »

CÔTE BASQUE La Fondation Abbé-Pierre a décerné le prix du dispositif anti-sdf le plus décomplexé à un abribus de la cité balnéaire. Colère du maire après le buzz médiatique qui laisse penser que la ville l'a installé

La Fondation Abbé-Pierre a décerné, hier, ses Pics d'or, pour récompenser les pires innovations en matière de mobilier urbain anti-SDF. Le prix du « dispositif le plus décomplexé » a été attribué à un siège monoplace, installé dans un arrêt de bus de Biarritz, au Pays basque.

Reprise de bon matin par les radios et journaux nationaux, cette information a fait le buzz et scandalisé Michel Veunac, le maire de Biarritz, tout comme son adjointe aux affaires sociales, Ghys Hays.

« Il s'agit pour le moins d'une profonde inexactitude, qui résulte certainement d'un manque d'investigation de la part de l'association qui travaille pourtant au quotidien avec le CCAS de la ville », ont

précisé les deux élus dans un communiqué. Ils rappellent ensuite les dispositifs mis en place en faveur des SDF : hôtel social, point d'accueil jour, places d'hébergement de nuit dans le cadre du plan grand froid. « Il n'y a aucun mobilier anti-sdf à Biarritz » ont-ils martelé hier.

Étroitesse du trottoir

« Tous les bancs de la ville sont conçus sans aspérité ni accoudoir. Le siège à place unique est un cas exceptionnel : sa physiologie s'explique par l'étréitesse du trottoir », avance Christophe Landin, le directeur général des services de la cité balnéaire.

« Ce n'est pas du tout un équipement visant les SDF », souligne

le DGS, en précisant que Biarritz n'a jamais acheté de tel mobilier urbain. L'abribus incriminé porte deux panneaux publicitaires placés en longueur en non en épi. « Un banc aurait empêché leur ouverture. Nous avons choisi de l'équiper d'un seul siège, plutôt que rien du tout, et nous l'avons placé entre les deux panneaux. »

Michel Veunac a échangé hier avec Christophe Robert, le délégué général de la Fondation Abbé-Pierre. Ce dernier a expliqué au maire que les Pics d'or sélectionnés sont des mobiliers urbains individuels, qui peuvent être mis en place par des copropriétés, des commerçants, des particuliers. « Seule la catégorie des arrêtés municipaux antimen-

dicité, par définition, s'adressait aux municipalités qui les avaient votés. Le Pic d'or remis à un siège de Biarritz n'est donc en aucune manière une mise en accusation de la ville tout entière, pas plus que de ses élus ou de ses habitants. »

La Fondation Abbé-Pierre a établi une carte de France des équipements anti-sdf via des clichés twittés dans le cadre de son opération #soyonshumains. Les pires dispositifs ont ensuite été sélectionnés par un jury.

Quoi qu'il en soit, la faute est imputée à la retranscription des journalistes auxquels a été remis le dossier de presse lors de la cérémonie de remise des prix.

V.F.



Le siège est, en outre, exposé à la pluie et au vent. PH-DR

15/12/19